

Données numériques du Plan Local d'Urbanisme de Paris

Espace vert protégé

Cette couche fait partie des données numériques du Plan Local d'Urbanisme de Paris. Ces données sont utilisées pour réaliser les documents graphiques et les tableaux annexes du règlement.

Nom de la couche : plub_ev

Géométrie : Surfaces

Contenu : Les documents graphiques du règlement repèrent par une trame verte des espaces verts protégés. Ces espaces doivent être végétalisés et de pleine terre. Les constructions neuves et les extensions n'y sont pas admises. Toute intervention sur un espace vert protégé doit maintenir ou améliorer ses qualités écologiques, paysagères, végétales ou arboricoles. Les arbres existants doivent être conservés.

Cette couche contient la géométrie de ces espaces.

Documents du PLU : Ces données apparaissent sur les plans détaillés.



Espace vert protégé (EVP) (Annexe VI du règlement)

Actualité : Dernière modification le 20/11/2024 – Approbation du PLU bioclimatique.

Précision : Plans au 1/2000.

Champs de la table associée :

- n_sq_ca : numéro de l'arrondissement.
- n_sq_ev : numéro unique du polygone